

LIEU DE FORMATION

→ CCI CAMPUS MOSELLE
S-HUB 16 rue des Myotis
57970 YUTZ

CCI CAMPUS MOSELLE

5 rue Jean Antoine Chaptal
57070 METZ

Siret : 185 722 022 00125 – APE : 8559A
Enregistrée sous le numéro 4157P000957.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément
de l'Etat

NOM DU RESPONSABLE

David GHISU
fde-57@moselle.cci.fr
Tel : 03 87 39 46 16

NOM DU RÉFÉRENT HANDICAP

Serge LAMPERT
s.lampert@moselle.cci.fr
Tel : 03 87 39 46 49

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation non certifiante permet aux bénéficiaires d'acquérir un socle de savoirs et de compétences dans le domaine de la création ou de la reprise d'entreprise.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Identifier en autonomie les bases essentielles à la création et à la gestion d'une entreprise.
- Appliquer les aspects financiers, juridiques et commerciaux nécessaires au pilotage d'une entreprise.
- Utiliser les outils numériques pour optimiser la visibilité de l'activité.
- Choisir les techniques de vente adaptées à l'activité et aux clients de l'entreprise.
- Appliquer les principes entrepreneuriaux écoresponsables aux projets de création.

PUBLIC VISÉ

Cette formation est destinée aux :

- Demandeurs d'emploi inscrits à France Travail
- Porteurs de projet en recherche d'emploi non inscrit à PE
- Licenciés économiques, les salariés de CAE de moins de 6 mois
- Intermittents du spectacles et artistes
- Personnes démissionnaires dont le projet a été validé par Transition Pro
- Entreprises créées depuis moins de 12 mois.

PRÉ-REQUIS ET CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir un projet de création-reprise d'entreprise
- Ou avoir créé ou repris une entreprise depuis moins de 12 mois
- Disposer d'un niveau minimum de maîtrise du français

Une réunion d'information collective est organisée en amont de chaque session, elle est suivie d'un entretien individuel permettant d'adapter le parcours au projet de chaque participant.

DURÉE

Chaque session est comprise entre **3 et 6 semaines** (soit entre 90 heures et 177 heures de formation). **Le module 1 (3 semaines soit 90 heures)** est obligatoire (sauf dérogation). Les autres modules seront proposés en fonction des besoins du créateur

Les sessions de formation ont lieu :

- Du 03/03/25 au 10/04/25
- Du 22/09/25 au 30/10/25

DÉLAIS D'ACCÈS

La durée estimée entre la demande du candidat et l'entrée en formation est d'environ 3 semaines. L'entrée en formation est possible jusqu'à la veille du démarrage de l'action.

EFFECTIF

Le nombre de participants est compris entre 5 stagiaires minimum et 16 maximum.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Le programme de la formation :

Module 1 : Les fondamentaux de la création d'entreprise – 90 heures, obligatoire – En présentiel

Module 2 : Entrepreneurat écoresponsable - 3 heures, optionnel – En distanciel

Module 3 : Mon entreprise au quotidien – 21 heures, optionnel – En présentiel

Module 4 : Techniques de vente – 28 heures, optionnel – En présentiel

Module 5 : Opportunités du numérique – 21 heures, optionnel – En présentiel

Module 6 : L'essentiel du droit social pour mon entreprise – 14 heures, optionnel – En présentiel

Module 7 : Entreprendre en ESS – 35 heures, optionnel – [Proposé uniquement par « La Ruche »](#)

MODALITÉS D'ENSEIGNEMENT

Un formateur accompagnera en permanence les stagiaires selon une modalité en présentiel.

Seul le module 2 « Entrepreneurat écoresponsable », d'une durée de 3 heures, est organisé en distanciel.

Les méthodes pédagogiques :

- Approche par projet : les apprenants aborderont la création d'entreprise en construisant leur propre projet soutenu par l'accompagnement et les conseils des formateurs experts dans divers domaines (gestion de projet ou e-commerce).
- *Learning by doing* : l'apprentissage des compétences est organisé autour d'activités pratiques et expérientielles comme des ateliers de co-conception ou des mises en situation.
- Apprentissage entre pairs : le formateur s'appuie sur les expériences des participants pour co-créeer les projets de chacun.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Des évaluations intermédiaires de contrôle d'acquisition des compétences permettront à l'équipe pédagogique d'évaluer les acquis et de mesurer les progrès de chacun et son degré d'autonomie par rapport aux compétences nouvelles acquises. Les évaluations s'appuieront sur des exercices pratiques, des quiz, la conception d'un livret du créateur, un feedback régulier par oral ou par la plateforme de formation.

MATÉRIEL ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

Une salle sera dédiée à la formation comprenant des ordinateurs PC connectés. Un accès au pack Microsoft 365 (comprenant les dernières versions de Word, Excel, Teams) sera proposé gratuitement aux apprenants durant la formation. Un accès au site CCI Business Builder est également proposé aux apprenants pour diagnostiquer en ligne leur projet de création / reprise d'entreprise.

PRISE EN CHARGE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP (PSH)

La formation est accessible à tous, y compris aux personnes en situation de handicap. Des aménagements pédagogiques et organisationnels peuvent être adaptés pour répondre aux besoins spécifiques en concertation avec Serge Lampert, référent handicap (s.lampert@moselle.cci.fr).

Pour accéder à la page dédiée à la prise en charge des personnes en situation de handicap sur notre site internet, suivez ce lien [CCI CAMPUS](#) ou scannez le QR Code ci-contre :



LIEU DE FORMATION

→ **CCI CAMPUS MOSELLE**
S-HUB Espace Meilbourg
16 rue des Myotis
57970 YUTZ

CONTACT ET INFORMATIONS :

Mallory PISKORSKI -
Responsable de formation
→ m.piskorski@moselle.cci.fr
→ 06 58 21 67 67

TARIFS ET MODALITÉS DE FINANCEMENT

Formation gratuite et financée par la Région Grand Est. La formation est agréée au titre de la protection sociale et ne donne pas lieu à une rémunération.

DATES DES PROCHAINES SESSIONS

- Du 03/03/25 au 10/04/25
- Du 22/09/25 au 30/10/25